répandu partout, qu'on n'avait pas fait de dettes; et de plus les considérations de délicatesse et de convenance durent écarter la pensée d'exiger préalablement une reddition de comptes exacts, et un état régulier de la situation du petit séminaire. L'embarras, la pénurie, le désordre de cette partie se révéla à mes yeux, à mesure que, vérifiant certains besoins d'urgence en ce qui concernait le matériel, je demandai certaines améliorations : on promit et on n'exécuta point, ou bien on déclara ne pouvoir. A l'Evêché, ou bien on parut ne pas comprendre ces besoins et l'utilité de ces améliorations, ou bien on se borna à me répondre : « Faites donc comme vous pourrez ». Bien vite on fut las de mes incessantes réclamations, et on continua de croire que, pour arriver à une complète prospérité, je n'avais qu'à bien faire marcher la discipline et les études, et que la partie financière ne pourrait pas péricliter entre les mains de M. Lambert. On comptait tellement peu sur moi pour cette partie que, trois mois après mon entrée en fonc-tions, on emprunta 12.000 fr. à la caisse des retraites sans m'en parler. Alors je vis qu'on prenait au pied de la lettre ce passage de la lettre officielle de Mer Montault, du 18 janvier 1837 : « La gestion économique restera d'une manière plus particulière sous la direction de l'Eveche! »

« Il fallut se résigner à voir ajourner indéfiniment des mesures que réclamait l'intérêt bien entendu de l'établissement et des améliorations qui étaient à bon droit vivement désirées et réclamées par tout le monde. Les constructions absorbaient tout, et la gêne était si grande qu'on ne put rien dépenser pour le mobilier dont l'insuffisance était péniblement sentie. A la fin de novembre, des gelées précoces m'ayant fait donner l'ordre de faire mettre sur les lits les couvertures de réserve, il me fut déclaré, après beaucoup d'hésitation, qu'il n'y en avait pas ; inventaire fait, je trouvai que dans toute la maison nous n'en pouvions qu'à grand'peine mettre deux sur chaque lit, une passable et une usée, en employant celles que les parents avaient envoyées contrairement au prospectus (1). »

Dans cette pénurie, la construction de la chapelle n'était possible que grâce à la générosité d'une bienfaitrice: M^{ne} d'Escoubleau de Sourdis. L'abbé Guillaume fut le seul architecte du monument. On l'inaugura le 7 août 1838. « Ce fut une belle fête et une cérémonie très solennelle, pour laquelle de nombreuses invitations avaient été faites, et à laquelle Mgr Montault et M. Mongazon assistèrent avec bonheur. On voyait qu'ils se sentaient heureux de s'y trouver ensemble et chacun se sentait heureux de les y voir réunis; on peut dire qu'ils la présidèrent en commun, puis-

⁽¹⁾ Le mémoire contient d'autres détails de cette misère : « Croira-t-on que dans une maison si nombreuse en maîtres et en demestiques et dont le prospectus offrait aux parents la fourniture du linge de dortoir, l'on ait été assez longtemps avec quatre-vingt-treize paires de draps? » « L'endait dont on avait revêtu le plafond du réfectoire se détachait par grandes plaques qui tombaient sur le carreau et sur les tables; on manquait de nappes pour couvrir des planches vermoulues et mal jointes montées sur des tréteaux mobiles, au point d'être obligé de les y laisser quelquefois jusqu'à trois semaines sans pouvoir opérer le rechange. » M. Bernier força l'économe à installer des poêles dans les classes, pendant l'hiver de 18:7-18:38.